

Michel VIOLET

## INCOHÉRENCES & CONTRADICTIONS

L'association **Fondation pour l'école**, a-t-on pu lire dans *Le Monde de l'Éducation* du 16 juin 2010, a publié les résultats d'un sondage sur l'école lors d'un colloque qu'elle a organisé au Sénat le 2 juin. Cette association libérale a comme objectifs la création d'écoles « indépendantes » et l'instauration du système du « chèque éducation ». Ses membres, adeptes du moindre État, on l'a compris, œuvrent contre l'école publique. C'est sans doute pour cela que *Fondation pour l'école*, en mars 2008, a été reconnue d'utilité publique par le Premier Ministre !

Le relais des *desiderata* de l'association est, semble-t-il, la **Commission pour la libération de la croissance française**, présidée par l'insubmersible Jacques Attali, qui dans son premier rapport en 2008 avait inscrit le chèque éducation dans ses « décisions »<sup>1</sup> et qui, dans un deuxième rapport remis en juillet 2010 au chef de l'État, renouvelle sous le titre « Droits à l'école » les souhaits des tenants de la « libre concurrence scolaire ».

Que les résultats du sondage indiquent qu'une forte majorité d'un échantillon représentatif est d'accord avec les propositions énoncées n'a rien d'étonnant. Chacun sait qu'il suffit de poser habilement les questions. Là, en l'occurrence, beaucoup de personnes interrogées disent souhaiter que l'État « encourage la diversification des types d'écoles » si c'est le gage d'une diminution de l'échec scolaire et davantage encore sont favorables à un financement de la scolarité de leurs enfants, « *quel que soit l'établissement* ».

L'important est ailleurs... car parmi les questions, il y avait : « *Le directeur d'un établissement scolaire doit-il avoir la possibilité de recruter son équipe de professeurs par rapport à un projet éducatif bien défini pour disposer d'une équipe professorale soudée autour d'objectifs partagés par tous ?* »

---

■ 1. À noter que la proposition du chèque éducation que « *chaque parent pourra utiliser dans un établissement public et privé de son choix* » n'a été inscrite, lors des dernières élections, que dans les programmes du FN et du MPF de Philippe de Villiers.

Dans les années 1970, le ministère de l'Éducation nationale confiait à une unité de l'Institut National de Recherche Pédagogique le soin de suivre les innovations (et d'en mesurer les effets) d'environ 80 écoles maternelles et élémentaires, recrutées sur la base du volontariat et qui avaient satisfait à un certain nombre de critères pour obtenir le statut d'écoles expérimentales de plein exercice. Un des critères était qu'elles fussent suffisamment au clair dans la rénovation pédagogique des contenus et des méthodes pour pouvoir s'engager dans la recherche d'une nouvelle organisation générale de l'école primaire afin de lutter contre l'aspect ségrégatif de l'échec.

Les responsables de l'Unité de l'INRP concernée, plutôt que d'imposer un protocole de recherche unique, ont demandé à chaque établissement d'élaborer un projet qui lui soit propre parce que défini en fonction des difficultés qu'il estimait devoir résoudre. Le statut d'école expérimentale permettait que le projet, aux niveaux des méthodes, des contenus et des modes de regroupement des enfants, déroge – fait inouï – aux Instructions Officielles mais exigeait que l'expérimentation concerne l'école entière. Chaque enseignant, par conséquent, devait être d'accord avec le projet nécessairement élaboré en commun. Ces deux clauses du statut ont eu pour conséquence que la nomination des maîtres, elle aussi, déroge aux règles régissant la carrière des enseignants de l'enseignement public, fruits d'un combat syndical contre l'arbitraire. Les postes à pourvoir dans ces écoles figuraient en tant que tels dans la liste des postes disponibles qu'on appelle le « mouvement » dans le jargon professionnel. Les candidatures devaient être faites en connaissance de causes et soumises à l'approbation de l'équipe pédagogique en place après rencontre avec les candidats. Ainsi devaient être assurées les conditions pour qu'existe et perdure une politique concertée au sein d'une équipe pédagogique bientôt élargie pour les besoins de l'expérimentation à tous ceux, extérieurs à l'école, intéressés par le projet et parmi eux, bien évidemment, les parents des élèves.<sup>2</sup>

Conjonction étrange entre la proposition de **Fondation pour l'école** et les clauses de l'expérience ministérielle datant de 40 ans. L'air du temps sarkozyste est tel qu'on peut se demander si cette association, manifestement de droite et dont on imagine que ses revendications visent, après l'abrogation des secteurs scolaires et l'autonomie des établissements, au par-

tage entre les enseignements public et privé de la population scolaire et à l'amplification de la ségrégation déjà amorcée ; si cette association, donc, ne va pas obtenir ce qu'une expérience visant à diminuer le taux d'échecs des enfants des milieux populaires n'a pu mettre en place du fait de l'hostilité des syndicats et des partis politiques de gauche d'alors.

Quelle signification attribuer à ce paradoxe sans le moindre sens apparent sinon qu'il révèle les contradictions auxquelles sont confrontées les politiques, qu'elles soient de droite ou de gauche.

À la fin du 18<sup>e</sup> siècle, la philosophie des Lumières et les révolutionnaires de 1789 promurent l'individu extirpé de la gangue des assujettissements et exaltèrent la Liberté, la Raison et l'unité de la Nation contre les particularismes géographiques ou de convictions. Concernant l'éducation, tout au long du 19<sup>e</sup> siècle, de Condorcet à Jules Ferry, dans le prolongement de ce courant idéologique qu'on qualifiera de **républicain**, les parties « éclairées » de la bourgeoisie et de la classe ouvrière et commerçante aisée, jacobines et centralisatrices, voltairiennes et universalistes, réussirent finalement à imposer l'école de la République, l'école publique et gratuite de l'État-Nation au prix d'un compromis avec la bourgeoisie conservatrice et catholique<sup>3</sup> et le gage apporté par l'anéantissement de la Commune.

Le triomphe de cette école eut lieu dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, grâce à l'investissement des « hussards noirs ». Au point qu'elle apparut, laïque, dispensatrice de savoirs et ascenseur social pour une minorité, comme « libératrice » aux yeux de la majorité de l'opinion, malgré l'évidence de son rôle économique et social<sup>4</sup>. Au point qu'elle est devenue, au fil des années, la « chose » de milieux progressistes et des partis de gauche. Au point pour ces derniers de condamner souvent les tentatives de la réformer de l'intérieur<sup>5</sup> et de fustiger le « pédagogisme » de ceux qui s'efforcent d'atténuer les effets de pratiques surannées. Au point que l'Union de la Gauche voulut la généralisation du modèle en nationalisant l'enseignement privé. La droite et toutes les confessions s'y opposèrent au nom de « la liberté de l'enseignement » ce qui supposait qu'elles admettaient l'éventualité, au nom de la liberté, que le parti communiste ou l'extrême gauche puissent ouvrir leurs écoles subventionnées par l'État.

Le capitalisme post industriel, n'ayant plus besoin d'une masse de main d'œuvre peu qualifiée (ou la trouvant ailleurs !) n'attend plus grand-chose de l'école « républicaine » qui joue de moins en moins bien son rôle idéologique de chien de garde et qui le joue certainement moins que la maîtrise des médias et le pouvoir de la publicité. Aussi assiste-t-on à son démantèlement insidieux par la droite libérale qui, pourtant apporte son soutien à des mouvements prônant le retour aux bonnes vieilles méthodes de l'enseignement disciplinaire à tous les sens du mot. Nostalgie ? Peut-être. Incohérence et contradiction certainement comme toutes celles mentionnées plus haut.

Dès le début de la Révolution Française, s'opposant au mouvement républicain, une voie qu'on appellera **socialiste** naissait et de Babeuf à Blanqui, tout au long de ce même 19<sup>e</sup> siècle, condamnera les finalités et les méthodes de cette école républicaine « pour le peuple », instrument de domination pourvoyeur de main d'œuvre domestiquée pour le capitalisme industriel.

Dans le cadre de la lutte des classes, Marx, l'Internationale socialiste et le mouvement ouvrier marxiste exprimeront leur défiance à l'égard d'une école régie par l'État dont le rôle pour eux devrait se limiter à en assurer la gratuité. La gauche révolutionnaire dénoncera l'enseignement collectif de savoirs programmés et la mise à l'écart de la jeunesse des réalités pour mieux la conformer. Elle préconisera l'école « intégrale » et une formation intellectuelle et civique qui soit le résultat de la théorisation « dialectique » et de la conceptualisation d'une immersion dans le monde de la production et dans la vie sociale. Cette pédagogie suppose une capacité des établissements à tenir compte des réalités locales et donc qu'ils disposent d'une réelle autonomie. La Commune instaurera l'autonomie des communes en matière d'éducation et la Révolution bolchevique des premières années laissa aux soviets des établissements scolaires la liberté d'adapter les directives des autorités centrales. Au risque, pour la Commune, d'être démunie face aux manœuvres de forces hostiles telles que les Congrégations. Au risque, pour le régime communiste naissant, d'installer un système éducatif incapable, du fait de son impréparation, de mettre en œuvre une telle pédagogie et de répondre aux besoins immédiats du pays se débattant dans les difficultés économiques.

Actuellement, dans cette perspective qui fut révolutionnaire et qui demeure une contestation radicale de gauche de l'école républicaine, le chèque éducation peut apparaître comme un moyen pour que se réalise un système éducatif composé d'écoles indépendantes aux projets différents et pour que soit assurée la gratuité de la scolarité, où qu'elle se déroule. Le chèque-éducation fait pourtant partie de l'arsenal libéral pour la diversification d'écoles concurrentes fonctionnant sur le modèle de la « libre entreprise » et, pourquoi pas, cotées en bourse à l'instar de clubs sportifs<sup>6</sup>. Contradiction !

Toujours dans cette perspective, l'affichage des options pédagogiques et idéologiques des écoles et de leurs équipes enseignantes spécifiquement constituées pour les mettre en œuvre, aurait deux mérites : celui de faire cesser les mythes de la mixité sociale et de l'égalité des chances dans les écoles publiques et celui de permettre la naissance d'authentiques écoles « du peuple » - et non pour le peuple - dans les quartiers populaires. C'est faire le pari que la conscience politique des habitants de ces quartiers, dont on peut douter dans le contexte actuel, fera que dans les banlieues par exemple, la

■ 2. Inutile de préciser que ce mode de nomination des enseignants dans les écoles expérimentales n'a existé qu'à de rares endroits et à de rares moments tant il a souvent rencontré d'hostilité de la part des syndicats et de la hiérarchie locale. C'est l'Union de la gauche en arrivant au pouvoir qui, en 1981, mit fin à la recherche sur une nouvelle organisation de l'école élémentaire évoquée plus haut.

■ 3. En prenant soin de maintenir un enseignement privé (payant, c'est important) et surtout la voie royale du lycée (public mais payant) pour une élite faisant ses « Humanités ». Ce qui créera au sein de l'enseignement public un véritable apartheid scolaire selon qu'on fréquentait, à 6 ans, l'école communale ou les petites classes du lycée. Ce n'est qu'en 1924 que le lycée public deviendra gratuit de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> et totalement en 1940. En 1975, la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans et la création du collège unique aboliront les 2 voies parallèles.

■ 4. Lire *L'école de Jules Ferry par ceux qui la transforment* (Jean FOUCAMBERT) et l'introduction à notre rubrique sur les projets et réalisations pédagogiques révolutionnaires. A.L. n°107, sept. 09, p.37

■ 5. Freinet, communiste lui-même et les mouvements d'Éducation Nouvelle ont souvent rencontré l'hostilité de la Gauche et notamment des intellectuels et universitaires communistes. Pourtant, le Groupe Français d'Éducation Nouvelle (GFEN) a été créé par des communistes et avec, semble-t-il, l'accord du Parti. Contradiction !

■ 6. Les États-Unis ne sont pas à l'abri des ambiguïtés politiques à propos de l'école. Un récent reportage dans le n°3 154 de *Télérama* apporte des précisions au sujet des « *charter schools* ». Créées par les néo-conservateurs sous le règne de Bush et fleurons de sa politique de dérégulation, maintenant soutenues par Obama, près de 5 000 de ces écoles ont été implantées dans les quartiers défavorisés des grandes villes, là où règnent échecs scolaires et délinquance. Parallèlement aux écoles publiques et parfois installées dans leurs locaux, gratuites, recevant leurs fonds de l'État, les *charter schools* sont des écoles alternatives jouissant d'une totale liberté de fonctionnement. Animées par des enseignants recrutés par les directeurs sur la base de leur accord avec une pédagogie autoritaire censée remédier au taux d'échecs dans les écoles publiques et à inculquer à des élèves accueillis après tirage au sort des candidatures (!) la civilité, le respect de l'autorité et des règles, etc. L'enseignement privé étant hors de prix, la population noire et hispanique, urbaine et pauvre, se précipite dans les *charter schools* alors que des évaluations ne prouvent aucunement leur efficacité par rapport aux écoles publiques qu'elles privent de leur meilleurs élèves. L'ambiguïté (et la contradiction politique) réside dans une alliance à propos de ces écoles, entre les Démocrates qui en célèbrent la liberté, l'innovation, l'allègement du poids de la bureaucratie et les Républicains qui y voient le moyen de privatiser l'éducation et de contourner les syndicats. Depuis peu, les *charter schools* ont la possibilité de lever des fonds privés et des représentants de fonds d'investissement siègent dans leurs conseils d'administration.

proportion d'écoles « populaires » sera supérieure à celle des écoles coraniques !

L'effondrement du bloc de l'Est, la révolution conservatrice, le retour du religieux et la déferlante libérale ajoutent à la confusion. Concernant la politique éducative – mais c'est vrai pour tous les domaines de la société - le clivage entre la droite et ceux qui se disent de gauche est pour le moins flou.

■ 7. Lire *Une petite musique pour amplifier l'avenir des combats*. Bernard CURTET. Éditorial des A.L. n°109, mars 2010, p.3

On ne distingue chez aucun le moindre dessein d'envergure concernant l'école dont les problèmes cruciaux flottent à la surface d'un chaudron de contradictions. Il n'est pas facile d'être pédagogue et enseignant aujourd'hui. Les militants de l'AFL en savent quelque chose<sup>7</sup> qui, avec d'autres et de manière quelque peu schizophrénique, défendent un existant qu'ils s'efforcent avec acharnement de transformer. Contradiction !

● **Michel VIOLET**

Mais encore faut-il ne pas oublier que la prise du pouvoir n'introduit qu'au... pouvoir, de telle sorte que l'acte révolutionnaire s'y pervertit dans son succès même. C'est la triste histoire de la révolution d'octobre. Toute pensée révolutionnaire doit donc inventer une organisation susceptible à la fois d'exercer le pouvoir et son contre-pouvoir... **Bernard NOËL**